



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Direction départementale
des finances publiques du
Pas-de-Calais

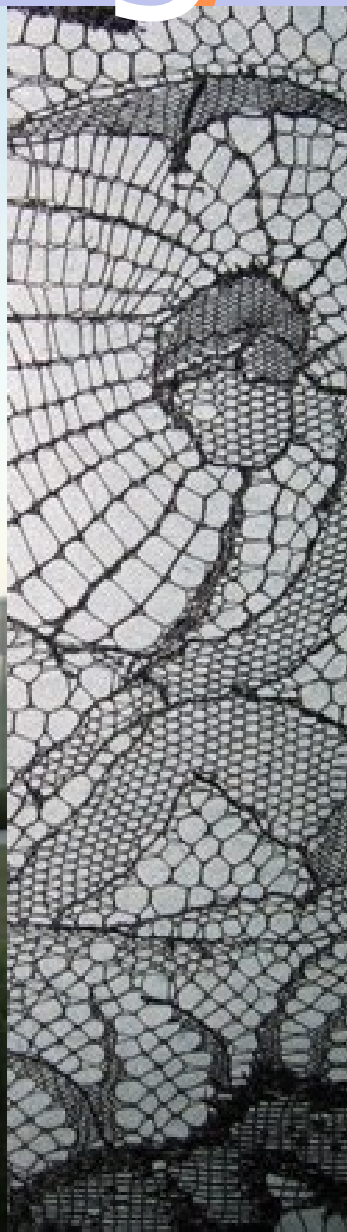
Rapport d'activité

2

0

2

5



Sommaire

1 - Édito de Jean-Marc LELEU.....	3
2 - Notre réseau et nos moyens.....	4
2.1 Notre organigramme.....	4
2.2 Nos emplois et nos structures.....	5
2.3 Notre carte des implantations.....	6
3 - Notre activité en chiffres.....	7
3.1 Renforcer la qualité des prestations aux usagers et aux partenaires....	7
3.2 Lutter contre la fraude.....	9
3.3 Garantir le recouvrement des recettes publiques.....	10
3.4 Payer et contrôler les dépenses publiques.....	11
3.5 Prévenir le contentieux et mieux le gérer.....	12

1 Édito de Jean-Marc LELEU



Jean-Marc LELEU

Directeur départemental

Voici le bilan d'activité 2025 de la direction départementale des finances publiques du Pas de Calais.

Comme vous le verrez, il démontre l'extrême variété des missions mais aussi la grande efficacité des agents des finances publiques du Pas de Calais.

Ces missions et l'engagement quotidien encore renouvelé en 2025 de ces près de 1.400 agents au service de l'État et de nos différents usagers et partenaires sont essentiels pour le bon fonctionnement de la République Française et pour l'unité de la nation.

Je remercie les agents des finances publiques du Pas de Calais pour ce service public rendu.

Ils peuvent être fiers de leur bilan d'activité.

2 Notre réseau et nos moyens

2.1 Liste des emplois et des services

1 337 emplois au 31/12/2025

118 cadres A+

229 cadres A

608 cadres B

382 cadres C

Services à compétence Départementale

- 1 Trésorerie Amendes
- 1 Paierie départementale
- 1 Pôle de recouvrement spécialisé (PRS)
- 1 Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF):
Dont
 - Un Pôle d'évaluation des locaux professionnels (PELP)
 - Un Pôle de gestion topographique et cadastrale (PTGC)
 - Un Pôle d'Evaluation des Locaux d'Habitation (PELH)
- 1 Brigade de contrôle et de recherche (BCR)
- 1 Pôle départemental de contrôle des revenus et des patrimoines (PCRP)

Services à compétence supra-départementale

- 1 Centre de services des Ressources Humaines (CSRH) à Arras
- 1 Centre de contact des particuliers de Lens
- 1 Pôle National de Contrôle à Distance (PNCD) de Béthune

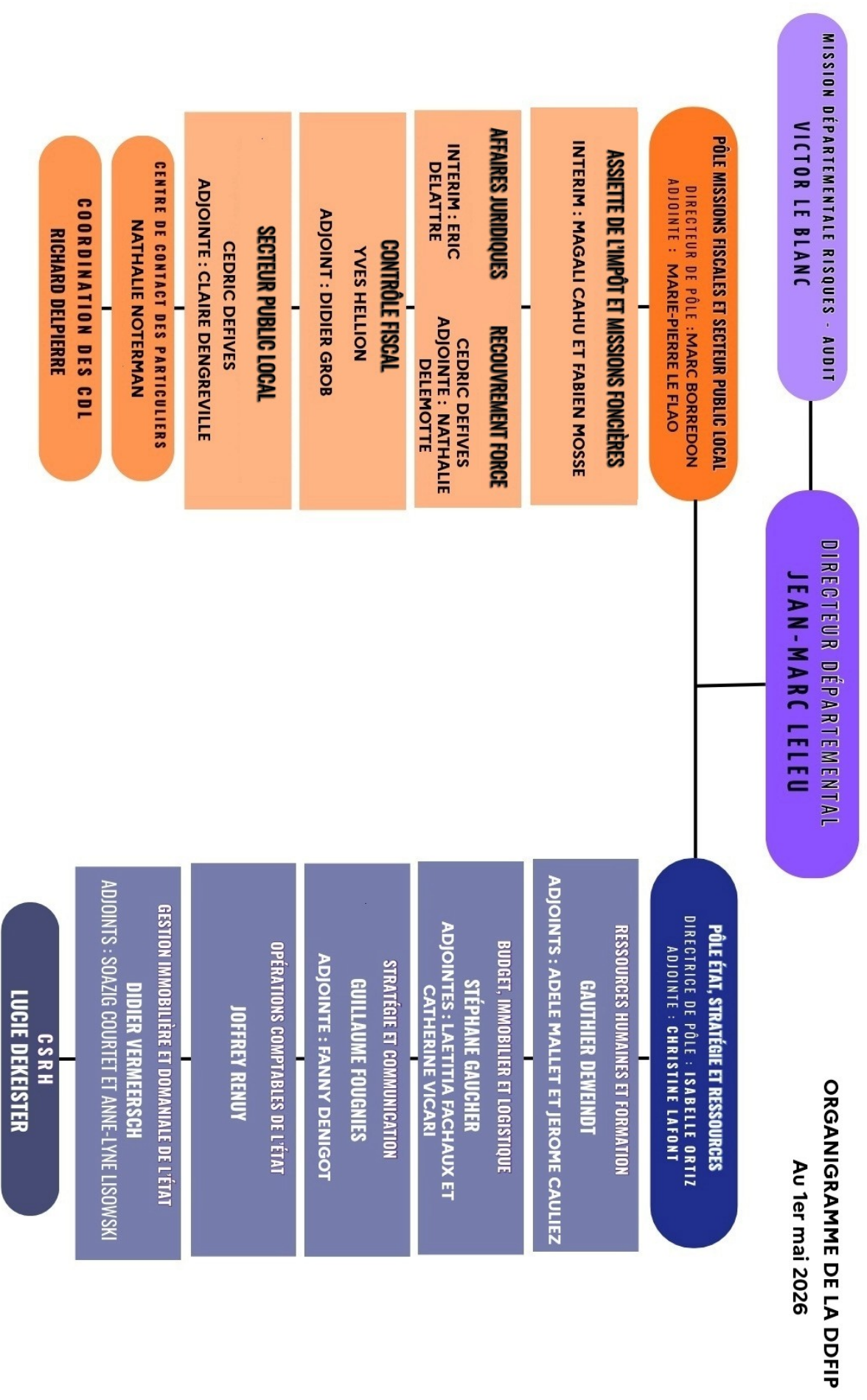
1

Direction
départementale

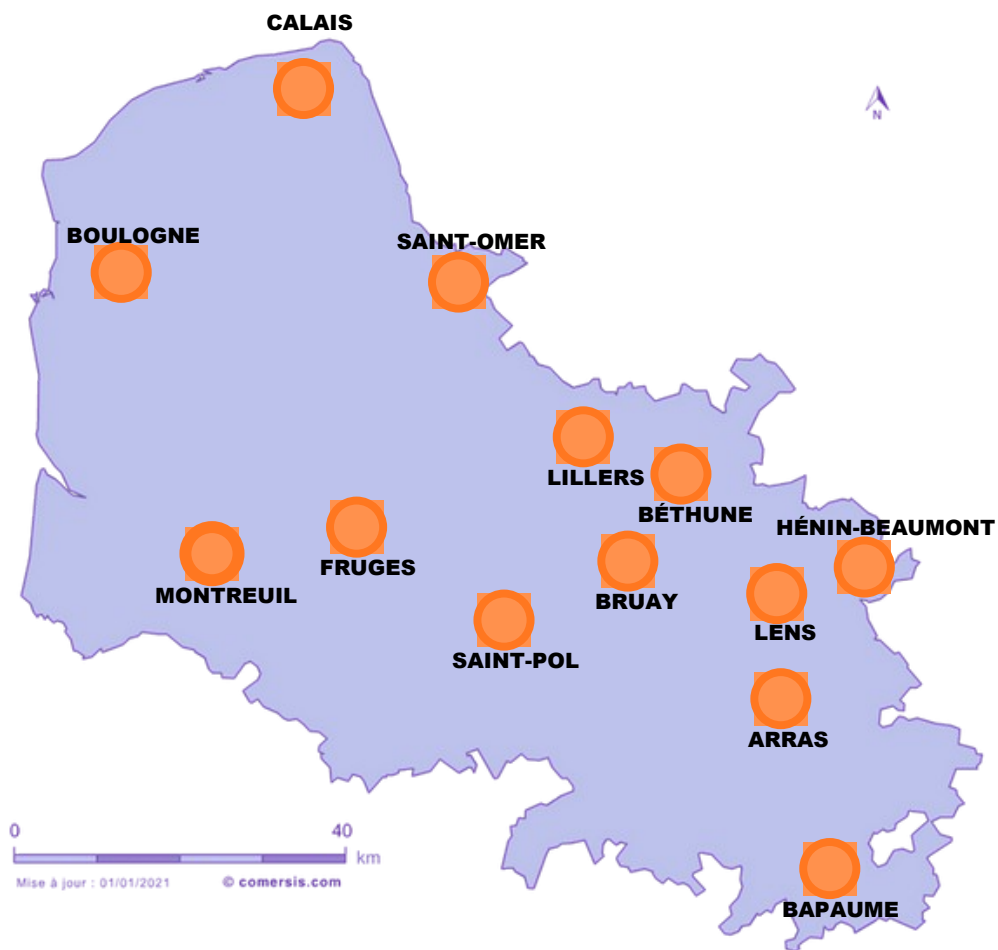
Services à compétence infra-départementale

- 5 Services des Impôts des Entreprises (SIE) et 2 antennes
- 10 services des Impôts des Particuliers (SIP) et 1 antenne
- 3 Services de Publicité Foncière et d'Enregistrement (SPFE)
- 13 Services de Gestion Comptable (SGC) et 1 antenne
- 4 Trésoreries hospitalières
- 22 Conseillers aux Décideurs Locaux (CDL)
- 3 Brigades de vérification (BDV)
- 3 Pôles de Contrôle et d'Expertise (PCE) et 2 antennes

2.2 Notre Organigramme



2.3 Carte des services



Arras	Bapaume	Béthune	Boulogne	Bruay	Calais	Fruges
<ul style="list-style-type: none"> • SIP • SIE • Paierie dep • PRS • T Amendes • TH • SPFE • BDV • PCE • SDIF-PTGC-PELP-PELH • PCR • BCR • Direction • SGC 	<ul style="list-style-type: none"> • SGC 	<ul style="list-style-type: none"> • PNCD • SIP • SIE • SPFE • SGC 	<ul style="list-style-type: none"> • SIP • SIE • TH • SPFE • SGC • BDV • PCE • PCR • ant. PTGC • ant. PELH • ant. BCR 	<ul style="list-style-type: none"> • SIP • SGC • BDV 	<ul style="list-style-type: none"> • SIP • SIE • SGC • TH • ant. BDV • ant. PCE • ant. PTGC 	<ul style="list-style-type: none"> • SGC
Hénin-Beaumont	Lens	Lilliers	Montreuil	St-Omer	St-Pol	
<ul style="list-style-type: none"> • SGC • SIP 	<ul style="list-style-type: none"> • SIP • SIE • SGC • TH (Liévin) • ant. PCE • ant. PELH • Centre de Contact 	<ul style="list-style-type: none"> • SIP • SGC 	<ul style="list-style-type: none"> • SIP • SGC • ant. SIE • ant. PCR • ant. PTGC 	<ul style="list-style-type: none"> • SIP • SGC • ant. SIE • ant. PTGC • ant. PELH • ant. PCR 	<ul style="list-style-type: none"> • SGC • ant. SIP • ant. PTGC 	

3

Notre activité en chiffres

RENFORCER LA QUALITÉ DES PRESTATIONS PROPOSÉES AUX USAGERS ET PARTENAIRES

235 000

Accueils physiques spontanés dont 196 000 en SIP



249 900

Appels décrochés dont 116 000 par les SIP

145 000

E-contacts traités dont 32.000 par le Centre de contact de Lens



849 000

Foyers fiscaux gérés

168 000

Professionnels gérés

84,75

Indicateur de Pilotage Comptable (IPC)

887

Communes

19

EPCI

2 400

Budgets gérés dans le Secteur public local, dont 200 dans le secteur hospitalier

28 130

Déclarations
foncières saisies

8 050

Réclamations
foncières
traitées

65 800

Flux de
publications
foncières
enregistrées

76,1 jours

Délai moyen de mise
à jour du fichier
immobilier (en jours
ouvrés)

98,84 %

Taux de respect du délai
d'un mois pour la réponse
aux demandes d'évaluations
réglementaires adressées
aux services du
Domaine

1 550

Demandes
d'évaluations
domaniales
traitées

2475

Contrôles sur pièces
des professionnels clos

57,08 %

Part des contrôles des
professionnels ciblés par
intelligence artificielle
(IA) et datamining

421

Opérations de
contrôle fiscal
externe réalisées

307

Fiches de
programmation
d'origine
évènementielle

63,27 %

Taux net de
recouvrement DGFIP
en droits et pénalités
sur créances de contrôle
fiscal (CFE et CSP)
prises en charge en N-1

54,19 %

Part des fiches de
programmation à
fort enjeu

80,7 %

Part des contrôles
se concluant par
acceptation du
contribuable



19,4

Millions d'euros
de droits rappelés

37 000

Dossiers débiteurs
particuliers

5 700

Dossiers débiteurs
professionnels

950

Millions d'euros
recouvrés dans
la sphère des
particuliers

4,1

Milliards d'euros
recouvrés dans
la sphère des
professionnels

99,28 %

Taux net de recouvrement
des impôts des particuliers
non prélevés à la source
(hors CFE et CSP)

98,62 %

Taux net de recouvrement
des impôts des
professionnels (y compris
CFE et CSP)

10,13

Millions d'euros
d'amendes recouvrés

32,59 %

Taux de recouvrement
forcé des amendes et
condamnations pécuniaires
(hors extraits de justice
d'un montant > à 1M €)

98,54 %

Taux brut de recouvrement des produits locaux (hors
fiscalité et dotations) de l'exercice N-1 au 31/12/2025

13,15 jours

Délai global de paiement de dépenses de l'État

50 000

Demandes de paiement payées dans la sphère Etat

137 000

Lignes de mandat émis en investissement dans le secteur public local dont 6.700 dans la sphère hospitalière

2,8

Millions de lignes de mandat émis en fonctionnement dans le secteur public local dont 34.600 dans la sphère hospitalière

3,98

jours

Délai de paiement par les comptables des dépenses du secteur local

98,70 %

Taux net de réclamations contentieuses en matière d'IR, de PAS, de TH et de CAP des particuliers traitées dans le délai de 30 jours par les services locaux

98,10 %

Taux de réponses définitives en moins de 30 jours aux demandes adressées au conciliateur fiscal départemental

99,33 %

Taux de réponses de la DGFIP aux demandes de rescrit dans le délai de 3 mois (rescrit général)

21 100

Réclamations contentieuses traitées en SIP



150

Demandes de rescrit traitées

315

Demandes traitées par le conciliateur fiscal

Directeur de la publication :

Jean-Marc Leleu
Directeur Départemental des Finances Publiques du Pas-de-Calais

Comité de rédaction :

Guillaume Fougnes
Malory Pallante

Division de la Stratégie et de la Communication
de la DDFIP du Pas-de-Calais



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU PAS-DE-CALAIS
5, rue du Docteur Brassart
62034 Arras